



CHARTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Animé de la ferme volonté de minimiser son impact sur l'environnement, l'EPASC s'engage à respecter les prescriptions légales relatives à la protection de l'environnement.

Pour ce faire, il met en place un système visant l'optimisation :

- des actions environnementales éducatives, formatives et préventives
- de la gestion des déchets
- du recyclage des matières
- de l'utilisation de l'énergie
- de la manipulation des matières dangereuses
- de la prévention des accidents environnementaux.

Ce système est aussi complété par des actions à grande échelle qui portent sur les bâtiments, l'éclairage, la sécurité, le système de chauffage, la restauration...

Ce système est encore soutenu par une démarche participative qui vise, en accord avec notre Système Qualité, à contribuer au « Développement Durable » en favorisant des bonnes pratiques dans les domaines social, économique et environnemental.

Notre démarche environnementale s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue.